

La lettre Enseignement Supérieur et Recherche de la France Insoumise

Numéro 0, Avril 2018

anim-insoumis-esr@framalistes.org

Contre Parcoursup et son monde

La mise en place de la plateforme Parcoursup et la généralisation du principe de classement et de sélection à l'entrée à l'université constituent le volet le plus visible, et à ce jour le plus significatif, de l'agenda de Macron pour l'enseignement supérieur, qui durcit un mouvement enclenché par le précédent gouvernement, avec la légalisation de la sélection à l'entrée en master. Parcoursup enterre le droit à l'erreur pour les bachelier.e.s, consolide les inégalités territoriales, scolaires et sociales, et institue pour les jeunes citoyen.ne.s un rituel malsain de mise en concurrence et de logique de communication par la rédaction de lettres de motivation et de CV.

L'opération Parcoursup fut précédée par des mois d'enfumage sur le tirage au sort et/ou les dysfonctionnements de la plateforme APB, qui ne sont que des effets d'un manque de moyens. On pourrait aussi relever les mensonges du ministère qui prétendait, contre l'évidence, qu'aucune sélection ne serait mise en œuvre, où le refus d'admettre l'existence d'algorithmes locaux, tenus secrets, pour le tri des candidatures. Toute cette loi repose sur le mensonge et la désinformation : un comble pour une loi sur l'enseignement !

Derrière l'habillage, le principe de Parcoursup est d'abord économique et idéologique : dans la logique de retour sur investissement des « réformateurs », le service public national de l'enseignement supérieur ne mérite pas d'investissement supplémentaire pour accueillir les nouvelles cohortes d'étudiants issus du choc démographique de l'an 2000, mais doit au contraire être démantelé, avec d'un côté un petit groupe d'établissements hautement sélectifs et réservés en pratique aux enfants des « premiers de cordée », et de l'autre un réseau de cursus courts « de bassin » à moindre coût pour les enfants de « ceux qui ne sont rien » et qui ont vocation à rester fixés dans leur milieu d'origine. L'université publique, avec son système de réorientations et sa majorité de cursus non-sélectifs, joue un rôle de brassage social et éducatif majeur incompatible avec ce projet qui dénie aux citoyens le droit de choisir leurs études et leur vie. Le monde de Parcoursup est le monde de la reproduction sociale, de l'infantilisation des jeunes citoyens, et de la guerre de tous contre tous.

Il ne faut donc accorder aucun crédit à ceux qui vantent Parcoursup comme un dispositif de sélection au mérite : les « attendus » rendus publics par le ministère révèlent bien une prime écrasante au capital social et culturel familial. Ce projet fait système avec la destruction du baccalauréat porteur de droits éducatifs et sociaux, incarnée par Jean-Michel Blanquer et son projet de mise en place d'un lycée « modulaire » : la loi Vidal inclut aussi un volet de transformation des cursus de licences en une suite de modules de compétences indépendant les uns des autres et supprimant ainsi l'idée de parcours pédagogique. Derrière la prétendue personnalisation des parcours se dissimule un programme de territorialisation et d'individualisation des formations et des droits. Qui peut croire que tous les établissements proposeront tous les modules possibles à tout le monde, alors que les moyens manquent et que le gouvernement prévoit justement que sous couvert de « remédiation », les établissements pourront imposer certains modules à leurs étudiants, y compris au détriment des horaires disciplinaires standards ?

Leur objectif est en réalité de dynamiser les référentiels nationaux de formation et de qualification au profit d'un marché des certifications, plaçant les formations en concurrence pour attirer des étudiants-clients eux-mêmes soumis à la concurrence en vue de l'intégration sur le marché du travail – marché sur lequel, une fois les référentiels liquidés, ils ne pourront plus faire valoir de grade national porteur de droits sociaux dans les conventions collectives, comme c'est encore le cas actuellement. La boucle est bouclée, et le monde de Parcoursup se révèle être aussi celui des lois El-Khomri et Pénicaud : le monde de l'individualisation des statuts et de l'ubérisation des droits, présenté comme un conte de fées où chacun est l'entrepreneur de sa vie, mais qui est d'abord le monde de la précarité et de la naturalisation des inégalités sociales au profit d'une oligarchie. Le combat contre Parcoursup est donc l'affaire de tou.te.s, et doit être poursuivi sans relâche dans la convergence avec les autres luttes sociales, jusqu'à l'abandon complet du dispositif.

Pierre Yves Modicom

La fraude, partie émergée des plaies qui rongent la recherche

Le 18 janvier dernier, Antoine Petit était nommé précipitamment président du CNRS succédant ainsi à Anne Peyroche. Si son arrivée à la tête de l'organisme était attendue, elle fut avancée par la suspicion de fraude scientifique qui plane sur Anne Peyroche suite à plusieurs commentaires sur le désormais célèbre site PubPeer, qui permet de formuler sous couvert d'anonymat des critiques scientifiques d'articles publiés. Une suspicion de fraude de plus touchant une personnalité de la recherche biologique française ! Olivier Voinnet « chercheur star de la biologie végétale », a été condamné en 2015 à 2 ans d'exclusion du CNRS pour fraude. L'enquête menée par le CNRS a conduit au retrait de 8 de ses articles. En 2017, le travail de Catherine Jessus, directrice de la biologie au CNRS, a été pointé du doigt sur PubPeer. Une commission d'enquête demandée par Catherine Jessus elle-même et menée par l'Université où elle travaille (Sorbonne Science) a conclu à l'absence de fraude et première pour la recherche française, le rapport l'innocentant a été rendu public. Cependant, certaines publications ont été corrigées. Ces affaires révèlent la complexité du traitement de la fraude scientifique.

La fraude est définie comme la fabrication, la falsification de résultats ou le plagiat et est à distinguer de pratiques questionnables en recherche, une zone grise de comportements répréhensibles – petits bidouillages ou conclusions trop hâtives – moins graves mais bien plus fréquents et rendant aussi la recherche peu reproductible. Des études récentes estiment que 4% des images publiées sont retouchées et que 70% des résultats publiés ne parviennent pas à être reproduits ! Manipulation volontaire, incompétence, erreur de bonne foi, il est difficile de trancher. La précarisation galopante de la recherche, la pression à la publication et la difficulté d'obtenir des crédits sont unanimement reconnus comme induisant en partie ces comportements répréhensibles. Toutefois cette prise de conscience institutionnelle n'a pas été suivie de faits diminuant la pression à la production de « faits marquants ».

Une fois les résultats publiés, personne n'a intérêt à signaler une erreur, ni l'auteur, ni son institution, ni le journal. En permettant l'analyse scientifique de résultats publiés, des sites comme PubPeer font plus que débusquer la fraude, ils rendent la recherche aux chercheurs et contournent le pouvoir des revues. Le site SciPost publie en libre accès des articles en physique où les commentaires des rapporteurs et des lecteurs du papier sont accessibles, montrant qu'un travail de recherche n'est jamais terminé et que la critique profite à tous. Les *preprints* – brouillons d'article - en libre accès sur arXiv ou bioXiv et l'accès systématique aux données brutes du travail de recherche permettrait à la communauté une bien meilleure utilisation des travaux de leurs pairs et rendrait la fraude plus difficile. Une évolution lente de ces pratiques est observée et il serait souhaitable que les instituts de recherche l'accompagnent en mettant en place les moyens techniques adéquats.

Les affaires médiatiques récentes ont également révélé l'absence de structure nationale sur l'intégrité scientifique capable d'enquêter en cas de suspicions sérieuses de fraude. On s'oriente vers la mise en place de référents locaux. Mais ces structures dépendent des présidents d'organismes et ne bénéficieront jamais de l'indépendance nécessaire pour mener des enquêtes au sein des établissements ! Seul un observatoire national, l'OFIS, a été créé avec le rôle flou de « promouvoir l'intégrité scientifique ». Une occasion manquée...

Rosa Vidal



Fascistes hors des facs

L'extrême droite s'attaque aux étudiants mobilisés contre la sélection. Le 22 mars au sein de l'Université de Montpellier, c'est un véritable commando qui a attaqué les étudiants réunis en assemblée générale, avec insultes haineuses, de propos racistes ou homophobes et violences physiques provoquant quatre blessés graves et plusieurs commotions. Ces méthodes fascistes révèlent le véritable visage de l'extrême droite française. Elle peut prendre différents noms, elle peut même en changer, ses pratiques, et ses complices, restent les mêmes. Philippe Pétel, doyen de la faculté de droit de Montpellier, a démissionné après les mobilisations du vendredi 23 mars 2018. Mais nous ne devons pas en rester là. Les mêmes violences de groupes d'extrême droite se sont reproduites ailleurs. Depuis octobre, des accrochages réguliers ont lieu avec l'Action Française. Le 16 mars, le lycée autogéré de Paris a été attaqué par une dizaine d'individus se réclamant du GUD (Groupe Union Défense). A Lille le 26 mars, les étudiant·es mobilisé·es se sont trouvés aux prises avec des militant·es d'extrême droite violent·es...

Ces violences ne doivent pas faire oublier que la mobilisation des étudiant·es et des personnels des Universités se poursuit et s'amplifie contre la réforme imposant la sélection à l'entrée de l'Université.

Hendrik Davi

Notre pari : faire le choix du savoir et refonder le service public de l'ESR

La production, la critique et la transmission des savoirs sont trois enjeux centraux d'un projet d'émancipation collective. La première mission du service public de la recherche est d'accroître nos connaissances scientifiques pour mieux comprendre le monde, afin d'y agir au mieux. La fonction de l'enseignement supérieur, qui repose sur la recherche et la nourrit en retour, est de transmettre au plus grand nombre ce savoir critique en perpétuelle évolution. Cela est d'autant plus urgent si l'on songe au potentiel rôle que la recherche et l'enseignement peuvent jouer dans la résolution des crises sociale et environnementale.

Pour répondre à ces enjeux, nous devons sortir de l'austérité et redonner des moyens aux chercheurs et enseignants chercheurs, ainsi qu'aux étudiants. À terme, l'horizon devrait être de porter à 3% du PIB l'effort de R&D, avec un investissement massif dans le secteur public, meilleure façon d'entraîner aussi durablement le secteur privé. L'abolition du Crédit Impôt Recherche permettrait de dégager 6 Mds € par an pour financer l'ESR public ! Cela permettrait de rendre gratuit l'université et de lancer un grand plan de recrutement dans tous les corps de métiers et toutes les catégories de la fonction publique pour en finir avec la précarité. Les salaires mériteraient d'être revalorisés de plus de 6%. D'autre part, il serait aussi possible d'augmenter les crédits récurrents aux laboratoires avec une dotation de base d'environ 14.000 par agent titulaire. Par ailleurs, un grand plan pour l'immobilier devrait être lancé pour construire et rénover, laboratoires, amphithéâtres et lieux de vie étudiante.

Mais l'argent ne fait pas tout. Nous devrions aussi refonder les structures mêmes de l'université et de la recherche pour en finir avec les logiques de gestion actuelles calquées sur les pires pratiques du privé. Nous proposons le renforcement des EPSTs actuels et la coordination de tous les établissements relevant de l'Université, ainsi que les grandes écoles au sein d'une structure nationale commune, souple et démocratique. Elle serait la garante de l'indépendance statutaire des enseignants-chercheurs, du cadrage national des diplômes et plus généralement de l'égalité de traitement entre tous les territoires. Le recru-

tement dans le corps des enseignants-chercheurs pourrait passer par un concours national annuel.

La sélection à l'université n'est pas la solution aux difficultés du premier cycle. Au contraire, il importe de mettre tous les moyens budgétaires nécessaires à la construction d'un service public unifié du premier cycle (incl. STS, IUT, CPGE) sous l'égide de l'université. Le bac doit également ouvrir droit à une allocation d'autonomie et de formation de trois ans, qui constituerait une première étape vers un salaire étudiant.

Nous proposons aussi de faire le choix de la démocratie et d'en finir avec les logiques de gestion en mode projet. L'ANR et de l'HCERES devraient être supprimés, comme l'usage des primes. Une gestion démocratique des moyens et des personnes est possible dans tous les laboratoires. Enfin nous voulons une université ouverte sur la société avec un grand pôle éditorial public et ouvert voué à la diffusion des connaissances. Chaque université pourrait également avoir la responsabilité d'une université populaire locale, en lien avec les associations d'éducation populaire, prenant la forme de cours libres.

Hendrik Davi

